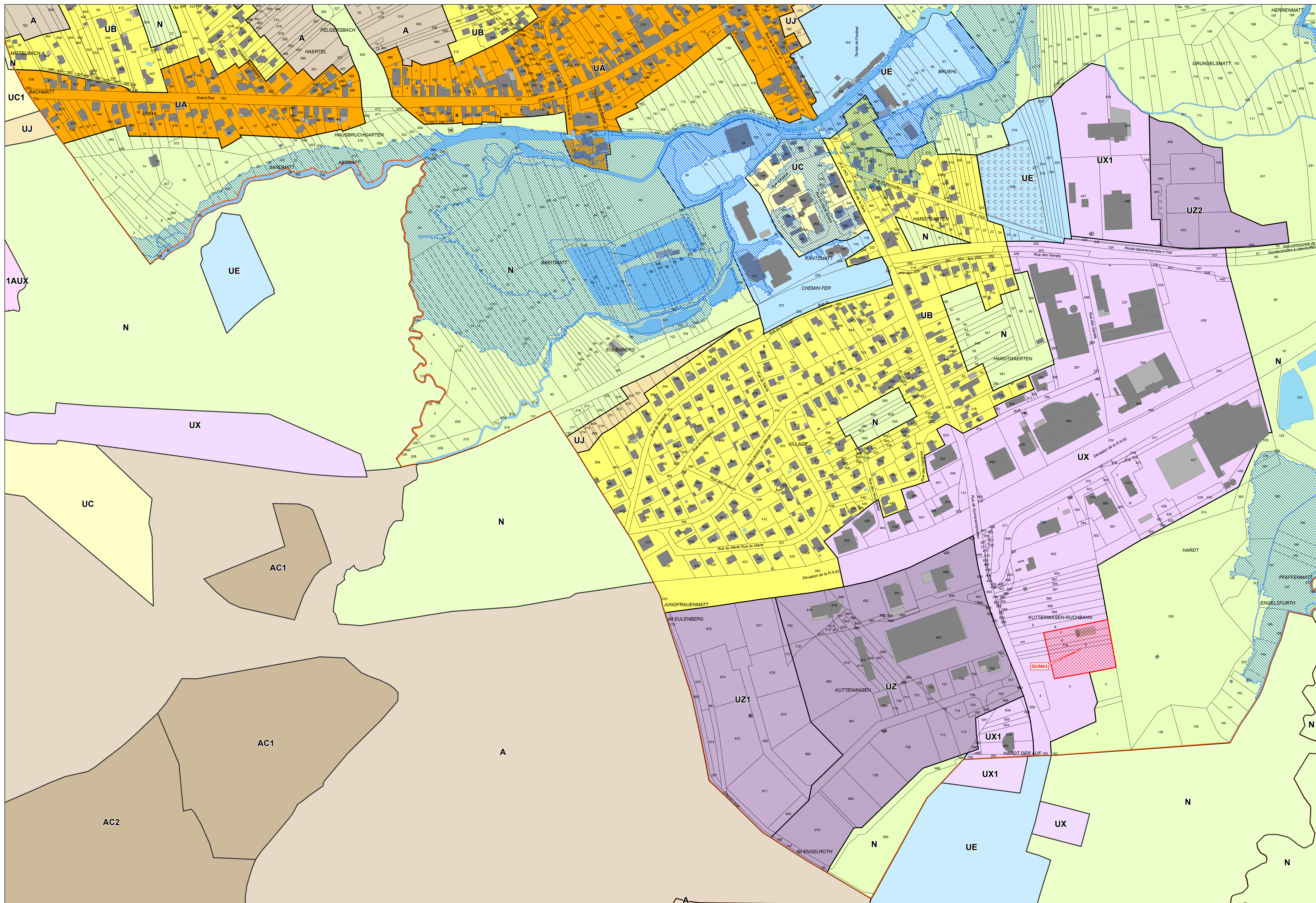
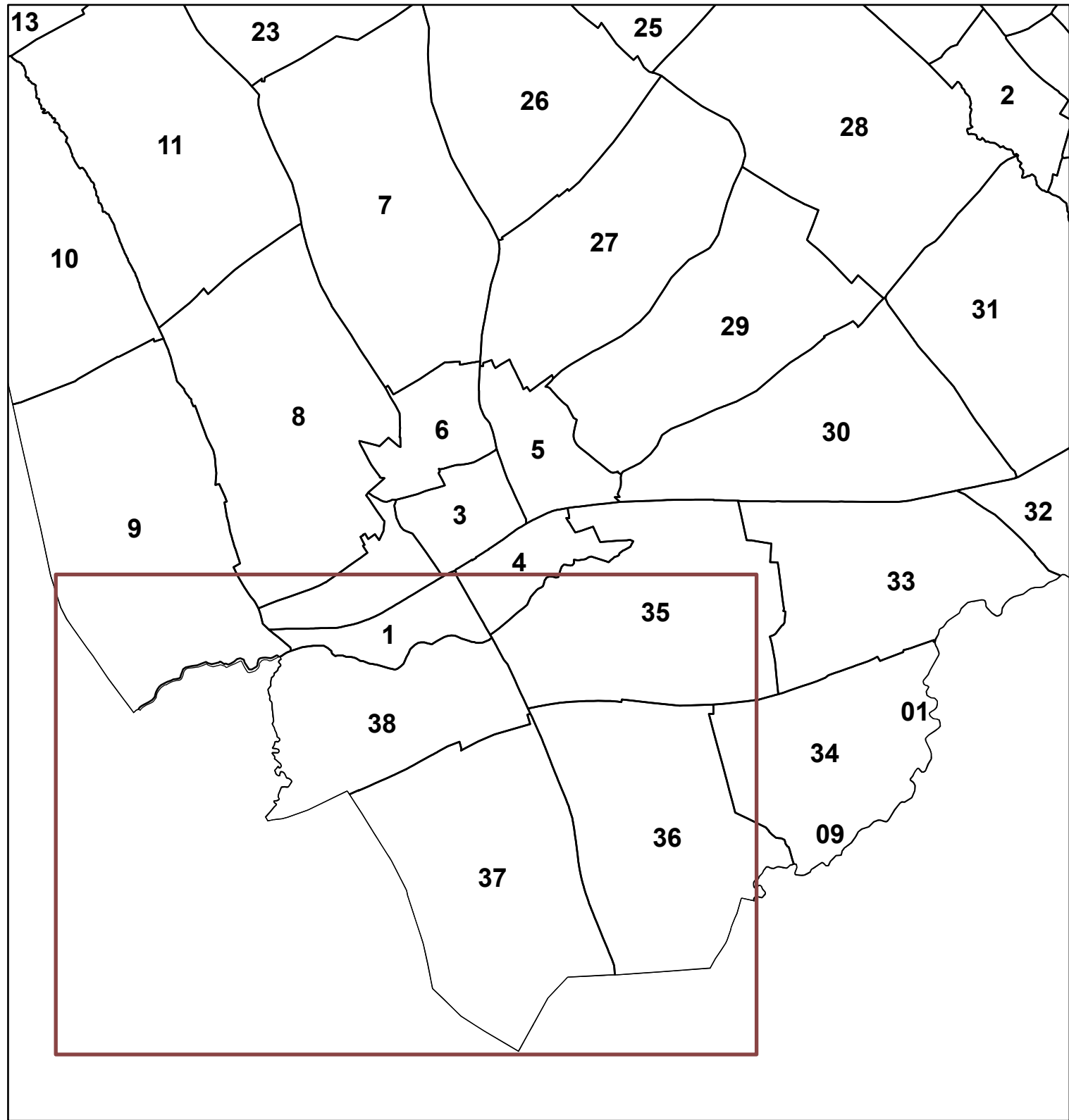




Localisation des sections cadastrales :



- Limite de commune
- limite de zone
- aléas inondation liés aux crues de la Moder
- éléments remarquables du paysage (au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- emplacement réservé

NUMERO	VOCATION	BENEFICIAIRE
GUN02	Bassin de rétention	Commune
GUN03	Aménagement d'un dépôt	CD67
GUN04	Aménagement d'une liaison douce	Commune
GUN05	Création d'un parking	Commune

maître d'ouvrage :
Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

REGLEMENT GRAPHIQUE

Secteur de GUNDERSHOFFEN - OUEST

Planche 3-3

PLUI APPROUVE
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 21 septembre 2021

MODIFICATION N°2
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 18/05/2026

A Niederbronn-les-Bains, le 19/05/2026
M. Patrice Hilt, le Président.